

# CHEMINS DE CULTURES

Plan Départemental d'Éducation Artistique  
Et Culturelle En Gironde

## PROGRAMME "À LA DÉCOUVERTE DES ARTS DE LA SCÈNE" Musique, Arts de la Piste, Théâtre, Danse 2017 - 2018

### ENJEUX

Ce programme permet **une première approche des arts de la scène à travers la découverte des lieux, la fréquentation des œuvres, la rencontre avec des artistes et des professionnels du spectacle**. L'enjeu est de rendre le spectacle vivant accessible aux jeunes en privilégiant les établissements scolaires éloignés de l'offre et de la pratique culturelle.

Un réseau médiation composé d'acteurs culturels (scènes culturelles) accompagne les enseignants dans le montage et le suivi du programme. Chaque établissement scolaire est rattaché à un équipement culturel de proximité.

*Programme soutenu par l'Education Nationale, la DRAC Nouvelle Aquitaine, le Département de la Gironde, la Région Nouvelle-Aquitaine, CANOPÉ et l'iddac, agence culturelle du Département de la Gironde.*

### PUBLIC

Collégiens et lycéens (classe entière) et équipe éducative

### STRUCTURES CIBLÉES

Collèges et lycées du département

### OBJECTIFS

L'ambition est d'offrir aux jeunes la possibilité de découvrir toutes les facettes de la création artistique contemporaine en favorisant la rencontre avec les œuvres, les lieux de spectacle, les artistes et les métiers.

- Développer un regard sensible et critique des élèves.
- Former les enseignants à l'analyse du spectacle.
- Favoriser la relation entre les acteurs culturels et les établissements scolaires de proximité
- Faciliter la construction du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Ce programme, qui s'adresse à une classe entière, doit rayonner sur un niveau de classe et s'inscrire ainsi dans le parcours d'Éducation Artistique et Culturelle de l'élève. Il peut être renouvelé sur trois ans et est conçu en trois ou quatre temps :

1/ Hors temps scolaire, **la découverte de deux ou trois concerts ou spectacles pluridisciplinaires** accompagnés de bords de scène. Les spectacles ou les concerts sont choisis en concertation avec la scène culturelle et l'enseignant.

2/ En temps scolaire, un module d'initiation à la pratique artistique au choix de l'enseignant (6 heures réparties en 2 ou 3 séances) : musique, théâtre, danse, scénographie, arts de la piste, arts visuels, arts sonores.

3/ La visite "côté coulisses" d'une salle de concert, d'un chapiteau, d'une salle de spectacle (3 heures).

4/ Option : la présentation de la "maquette théâtre" (1h30 dans la classe) : représentation d'un plateau, des coulisses et plus largement d'une production artistique spectaculaire à l'échelle 1/25.

## TEMPS COMMUNS AUX EQUIPES PÉDAGOGIQUES

L'iddac propose une journée départementale d'Education artistique et culturelle le mercredi 31 mai 2017 au Rocher de Palmer à Cenon, temps de rencontre avec les acteurs culturels, artistiques, éducatifs et partage(s) d'expérience.

Inscriptions sur [www.iddac.net](http://www.iddac.net). / [Mediation / Jeunesse - Éducation / Agenda](#)

Ensuite, l'accompagnement des équipes pédagogiques, en lien avec les partenaires culturels, s'échelonne en trois temps :

- 1/ Une demi-journée d'échanges pour l'élaboration du programme entre les enseignants, les médiateurs culturels et les intervenants à la rentrée 2017.
- 2/ Un temps de formation.
- 3/ Une réunion de bilan en fin d'année scolaire.

## PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Une double inscription est nécessaire pour tous les établissements scolaires :

> Inscription en ligne sur le site de l'action culturelle du Rectorat (PERCEVAL) par le chef d'établissement.

Pour les collèges • Inscription en ligne dans le cadre de l'appel à projets ouvert sur le portail jeunesses du Département de la Gironde – [www.gironde.fr](http://www.gironde.fr), espace jeunesses (5 mai – 5 juillet 2017). Validation des projets et décision du montant de la subvention accordée à l'établissement mi-octobre.

Pour les lycées • [Compléter la fiche d'inscription en ligne \[+\]](#)

## FINANCEMENT

Coût du programme : Il est de l'ordre de 1200€ à 1800€ (pour 3 sorties spectacle ou concert) et varie en fonction des transports.

Il comprend :

- la billetterie de deux concerts ou trois spectacles
- le coût des transports pour les spectacles et la visite de la salle,
- le coût des interventions artistiques et culturelles (ateliers, bords de scène, côté coulisses, visite du lieu, présentation de la "maquette théâtre"...). Ces frais sont directement pris en charge par l'iddac et le réseau médiation

A la charge de l'établissement

La billetterie et les transports ainsi que la cotisation/adhésion de 110€ à l'iddac (cotisation obligatoire permettant de bénéficier des services et ressources de l'iddac, une seule cotisation quel que soit le nombre de programmes menés dans l'établissement).

Pour les collèges :

- Fonds propres de l'établissement : 30% du coût du programme choisi.
- Les 70% restants sont co-financés par la DRAC Nouvelle Aquitaine, le Département de la Gironde et l'iddac
- Le Département de la Gironde attribue au collège un financement de 300€ à 700€ en fonction des coûts liés à ce programme. Cette aide financière ne rentre pas dans le plafond annuel des 2000€ alloués par le Département de la Gironde par collège.

Pour les lycées :

- Fonds propres de l'établissement : 30% du coût du programme choisi.
- Les 70% restants sont co-financés par la DRAC, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'iddac.

## OUTILS RESSOURCES

Le Manuel "A la découverte des arts de la scène/dossier enseignant"

[2<sup>ème</sup> édition], iddac, janv 2011, 68p. à consulter sur [www.iddac.net](http://www.iddac.net) ou sur le site de CANOPE

# CHEMINS DE CULTURES

## Plan Départemental d'Éducation Artistique Et Culturelle En Gironde

### CONTACTS

iddac / Médiation culturelle et artistique

- Sylvie Marmande 05 56 17 36 12 – [sylvie.marmande@iddac.net](mailto:sylvie.marmande@iddac.net)

Rectorat : délégation académique à l'action culturelle 05 57 57 35 90

- Didier Castéran (conseiller Arts et Culture / chargé de mission Théâtre)

[didier.casteran@ac-bordeaux.fr](mailto:didier.casteran@ac-bordeaux.fr)

- Eric Boisumeau (conseiller Arts et Culture / chargé de mission Musique) 06 85 82 86 06 - [eric.boisumeau@ac-bordeaux.fr](mailto:eric.boisumeau@ac-bordeaux.fr)

- Nathalie Ferrier (conseillère Arts et culture / en charge des la danse, des arts visuels et des arts numériques – [nathalie.bernard1@ac-bordeaux.fr](mailto:nathalie.bernard1@ac-bordeaux.fr) )

- Benoît Poymiro (professeur relai arts de la piste) - [benoit.poymiro@ac-bordeaux.fr](mailto:benoit.poymiro@ac-bordeaux.fr).

### Le réseau des scènes culturelles médiation

La Ville de Cenon, Le Rocher de Palmer à Cenon, Le Champ de Foire à Saint André de Cubzac, Le Cuvier CDC d'Aquitaine à Artigues-près-Bordeaux, l'Espace culturel du Bois Fleuri à Lormont, La Caravelle à Marcheprime, Le Liburnia à Libourne, le Théâtre Olympia à Arcachon, Le Carré-Les Colonnes à Saint-Médard-en-Jalles et Blanquefort, la Ville de Bègles, le Pôle culturel Ev@sion à Ambarès-et-Lagrave, le Service Culture de la ville de Pessac, la M270 à Floirac, la Ville de la Teste-de-Buch, le Plateau à Eysines, les Communautés de Communes de Podensac, des côteaux de Garonne et de Lestiac-sud Garonne, Paillet, Rions et du Réolais en Sud Gironde, le Glob Théâtre à Bordeaux, le TnBA - Théâtre du Port de la Lune à Bordeaux, la Ville de Bruges, le Théâtre des Quatre Saisons à Gradignan, l'Association Mets la prise/l'Accordeur à St Denis de Pile, MKP-musikapile à Saint-Denis de Pile, La Rural à Créon, le Krakatoa de Mérignac, Arema Rock et Chanson à Talence, le service culture de la Ville de Mérignac, le Centre Simone Signoret de Canéjan, le service culture de la Ville de Cestas.

### Le réseau des scènes musiques actuelles pouvant être associées à ce programme

- Arema Rock et Chanson à Talence
- Krakatoa à Mérignac
- La Rock School Barbey à Bordeaux
- Association Mets la prise/l'Accordeur – Saint Denis de Pile

Retrouver les coordonnées des médiateurs référents de ce programme sur la fiche contacts/partenaires